

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

● (1720)

### SANCTION ROYALE

L'honorable Charles Gonthier, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, prend place au pied du trône. La Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son vice-président. Il plaît à l'honorable suppléant du Gouverneur général de donner la sanction royale au projet de loi suivant:

Loi concernant l'exploitation du champ d'hydrocarbures Hibernia et apportant des modifications corrélatives à certaines lois (*Projet de loi C-44, chapitre 41, 1990*)

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à l'honorable suppléant du Gouverneur général de se retirer.

● (1730)

Le Sénat reprend sa séance.

### LES TRAVAUX DU SÉNAT

**L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, je pense que la question a été mise aux voix. À ma connaissance, le vote sera tenu à 17 h 45.

**Des voix:** Faites sonner le timbre.

**L'honorable Orville H. Phillips:** En tant que whip, j'ai certaines questions à soulever. Je crois comprendre que le vote se tiendra à 17 h 45, moment où on fera sonner le timbre.

**L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition):** C'est juste.

**Le sénateur Phillips:** Je pense qu'il est essentiel pour les deux whips de savoir que lorsqu'un vote est différé d'une séance à une autre, il se tient à 17 h 45, comme le prévoit le Règlement. Il n'a pas lieu à 17 h 30 ou à toute autre heure.

**L'honorable Raymond J. Perrault:** Il se tenait plus tôt par le passé.

**Le sénateur Phillips:** Ce n'est pas la règle du sénateur Frith; il s'agit de l'une des règles provisoires qui stipulent que 17 h 45 est l'heure du vote. Par la suite, sous réserve de l'approbation des whips, les cloches sonnent 30 minutes.

Je demande que nous attendions jusqu'à 17 h 45, au lieu de faire commencer à sonner les cloches maintenant. C'est ce que prévoient les règles.

**Le sénateur Frith:** Honorables sénateurs, je veux que soit pris en note le fait que je sois si heureux de voir que le sénateur Phillips s'est finalement repenti et qu'il est prêt à observer les règles.

**Le sénateur Phillips:** J'estime avoir toujours observé les règles.

**Des voix:** Oh, oh.

[Le sénateur Grafstein.]

**Le sénateur Frith:** Vous nous avez dit que ce ne sont pas les règles qui comptent mais bien le Président.

**Le sénateur Phillips:** Mon honorable ami d'en face dit que je n'ai pas respecté les règles. Je pense que je les ai respectés beaucoup plus que le sénateur Frith.

**Le sénateur Frith:** Je sais que vous pensez cela.

**Le sénateur Olson:** Honorables sénateurs, j'avais quelques questions que je n'ai pas eu la chance de poser. Je vois que le leader du gouvernement n'est pas ici, mais le leader adjoint voudrait-il prendre note d'une ou deux questions?

**Le sénateur Barootes:** Nous en sommes maintenant aux réponses différées à des questions orales.

**Le sénateur Olson:** Il nous faut une occasion, pas tant pour obtenir des réponses tardives que pour poser certaines questions.

**Le sénateur Doody:** Je pensais que nous étions passés à l'ordre du jour. Je croyais qu'on avait déjà donné lecture du premier article de l'ordre du jour.

### PÉRIODE DES QUESTIONS L'AGRICULTURE

L'IMPORTANT VENTE FAITE PAR LA COMMISSION  
CANADIENNE DU BLÉ—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

La permission ayant été accordée de revenir à la période des questions:

**Le sénateur Olson:** Je prierais le leader adjoint du gouvernement de demander au leader de dire à la Chambre si une importante vente de blé a été faite par la Commission canadienne du blé au cours des derniers jours. Les journaux sont remplis de rumeurs à cet effet, mais il n'y a pas eu de confirmation. Les agriculteurs de l'ouest du Canada voudraient bien savoir si c'est vrai ou si ce n'est qu'une rumeur.

**Le sénateur Doody:** Je suppose qu'il y a consentement unanime pour que nous revenions à la période des questions. Dans ce cas, je prends note de votre question et j'essaierai de me renseigner.

### L'ÉCONOMIE

L'EFFET DE LA TAXE SUR LES VENTES DES FABRICANTS

**L'honorable J. Raymond Perrault:** Ma question s'adresse au leader adjoint du gouvernement. Le premier ministre était à la télévision hier soir et il avait l'air en grande forme. Dans une de ses réponses, il a dit que la taxe sur les ventes des fabricants était l'une des mesures les plus iniques au Canada. Il a ajouté qu'elle était mauvaise et qu'elle avait nui au commerce dans notre pays. Pourquoi le gouvernement a-t-il haussé cette taxe trois fois depuis 1986 si elle causait tant de tort à l'économie canadienne?

**L'honorable William C. Doody (leader adjoint du gouvernement):** Je suppose qu'il avait besoin de recettes supplémentaires pour combler cet énorme déficit dont il a hérité du parti du sénateur.